

Mode d'emploi

N° de contrôle fédéral: W 6094

OPERA®

Substances actives: 133 g/l de pyraclostrobine (% en poids: 12,5)
+ 50 g/l d'époxiconazole (% en poids: 4,7)

Mode d'action (groupe FRAC) : pyraclostrobine : C3 ; epoxiconazole : G1

Coformulants: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-on

Formule: suspension-émulsion (SE)

Taille du conditionnement: 5 liter

Fongicide systémique combiné pour la lutte contre les maladies du feuillage et de l'épi affectant le blé, l'orge, le seigle et le triticale, ainsi que contre les maladies du feuillage affectant la betterave sucrière et la betterave fourragère

APPLICATION

Mode d'action

Opera est un produit contenant deux substances actives différentes. La pyraclostrobine inhibe durablement la germination des spores, la constitution de structures d'infection, la croissance du mycélium et la sporulation de champignons nuisibles. La substance active est absorbée par la feuille et développe essentiellement une activité systémique locale et translaminaire. Appliquée en petite quantité, la substance active migre dans la plante avec la sève.

L'époxiconazole est absorbé par la plante dans laquelle il fait l'objet d'une diffusion systémique.

Opéra se caractérise par son action contre les maladies fongiques sur une période de plusieurs semaines.

Outre sa capacité fongicide, Opéra a un net effet vitalisant du fait de son influence positive sur les processus physiologiques dans la plante.

22.10.2018

Pour un grand nombre de fongicides, il existe un risque général d'apparition de souches fongiques résistantes aux substances actives. Dans des conditions particulièrement défavorables, une modification de l'efficacité du produit ne saurait, par conséquent, être exclue.

La dose d'application recommandée par BASF doit impérativement être respectée.

Tolérance des cultures

Dans les volumes d'application recommandés, Opéra s'est révélé particulièrement bien toléré.

RECOMMANDATIONS D'APPLICATION ET INDICATIONS

Betterave fourragère et betterave sucrière

contre Cercospora beticola, l'oïdium, la rouille de la betterave et la ramulariose

Maximum de 2 traitements par culture

Dose d'application: 1 l/ha

Volume d'eau: 200 - 400 l/ha

Application au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes

Blé

contre l'oïdium, la rouille brune, la rouille jaune, la septoriose (Septoria nodorum et Septoria tritici) et la tache des glumes (S. nodorum).

Traitement au stade 30 – 61 (BBCH)

Maximum de 1 traitement par culture

Dose d'application: 1,75 l/ha

Volume d'eau: 200 - 400 l/ha

Délai d'attente: 5 semaines

Orge

contre l'oïdium, la tache réticulée, la rhynchosporiose, la rouille brune ou la rouille naine et les grillures de l'orge (PLS + Ramularia collo-cygni)

Traitements au stade 31 – 51 (BBCH)

Maximum de 1 traitement par culture

Dose d'application: 1,75 l/ha

Volume d'eau: 200 - 400 l/ha

Délai d'attente: 5 semaines

Seigle

contre la rouille brune et la rhynchosporiose

Traitement au stade 37 – 61 (BBCH)

Maximum de 1 traitement par culture

Dose d'application: 1,75 l/ha

Volume d'eau: 200 - 400 l/ha

Délai d'attente: 5 semaines

Triticale

contre la rouille brune, la rhynchosporiose et la septoriose (Septoria tritici ou S. nodorum)

Traitement au stade 37 – 61 (BBCH)

Maximum de 1 traitement par culture

Dose d'application: 1,75 l/ha

Volume d'eau: 200 - 400 l/ha

Délai d'attente: 5 semaines

APPLICATIONS AUTORISÉES:

Culture		Agent pathogène / action	Instructions de dosage	Consignes
F	Betterave fourragère , betterave sucrière	Cercosporiose et ramulariose, oïdium de la betterave	Dose d'application: 1 l/ha.	1,2,3
F	Orge	Oïdium de la céréale, tache réticulée de l'orge, rhynchosporiose, grillures de l'orge (PLS+RCC), rouille naine de l'orge	Dose d'application: 1,75 l/ha Délai d'attente: 5 semaine(s) Application: stade 31-51 (BBCH)	3,4,5
F	Triticale	Rouille brune, rhynchosporiose, septoriose (<i>S. tritici</i> ou <i>S. nodorum</i>)	Dose d'application: 1,75 l/ha Délai d'attente: 5 semaine(s) Application: stade 37-61 (BBCH)	3,4,5
F	Blé	Rouille brune, septoriose (<i>S. tritici</i> ou <i>S. nodorum</i>), tache des glumes (<i>S. nodorum</i>)	Dose d'application: 1,75 l/ha. Délai d'attente: 5 semaine(s) Application: stade 37-61 (BBCH)	3,4,5
F	Blé	Oïdium de la céréale, rouille jaune	Dose d'application: 1,75 l/ha Délai d'attente: 5 semaine(s) Application: stade 31-61 (BBCH)	3,4,5
F	Seigle d'hiver	Rouille brune, rhynchosporiose	Dose d'application: 1,75 l/ha Délai d'attente: 5 semaine(s) Application: stade 37-61 (BBCH)	3,4,5

Charges et remarques:

- 1 Maximum de 2 traitements par culture
- 2 SPe 3: Dans le but de protéger les organismes aquatiques des suites d'un ruissellement, respecter une zone non traitée enherbée sur toute la surface de 6 m par rapport aux eaux de surface. Les dérogations figurent dans les instructions de l'OFAG.
- 3 Préparation de la bouillie de pulvérisation: porter des gants de protection + un vêtement de protection. Application de la bouillie de pulvérisation: porter des gants de protection + un vêtement de protection. Des dispositifs de protection techniques (cabine de tracteur fermée, p. ex.) peuvent, pendant l'application, remplacer les équipements de protection individuelle prescrits lorsqu'il est garanti qu'ils offrent une protection comparable ou supérieure.
- 4 Maximum de 1 traitement par culture
- 5 SPe 3: Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive conformément aux instructions de l'OFAG.

TECHNIQUE D'APPLICATION**I. Prévention de résidus et nettoyage**

Ne jamais préparer plus de bouillie de pulvérisation que ce qui est nécessaire. Vider complètement le récipient, le rincer avec de l'eau, ajouter l'eau de rinçage à la bouillie de pulvérisation ! Diluer les résidus de liquide de pulvérisation résultant inévitablement de l'application selon une proportion 1:10 et les appliquer sur la surface traitée.

Le nettoyage doit être effectué immédiatement après la fin des opérations de pulvérisation.

En cas d'interruption planifiable de longue durée des opérations de pulvérisation (pendant la nuit, p. ex.), la cuve de pulvérisation doit être remplie de manière telle

que le liquide de pulvérisation préparé puisse être entièrement utilisé lors du dernier passage.

Pour le rinçage optimal de la cuve, nous recommandons la mise en œuvre d'un nettoyage intérieur continu. Il convient, en fonction du partenaire de mélange utilisé dans la cuve et de la présence, ou non, de dépôts secs sur la paroi intérieure du récipient de pulvérisation, d'ajouter un produit de nettoyage à l'eau de rinçage.

II. Préparation du liquide de pulvérisation

Pour les mélanges en cuve, il convient, sur le principe, de procéder comme suit:

- 1) Remplir la cuve aux 2/3 avec de l'eau.
- 2) Bien agiter Opéra avant emploi et ajouter le produit pendant que l'agitateur est en marche.
- 3) Ajouter, le cas échéant, un partenaire de mélange.
- 4) Remplir la cuve avec de l'eau.

Volume d'eau: 200 - 400 l/ha

Un équipement de protection individuelle approprié est généralement requis pour la préparation de la bouillie de pulvérisation.

III. Opération de pulvérisation

Tester régulièrement les équipements de pulvérisation sur le banc d'essai !

Avant le traitement, étalonner les équipements et contrôler le débit de la buse.

Pendant le passage et pendant la pulvérisation, maintenir le liquide de pulvérisation en mouvement au moyen d'un agitateur ou d'un retour. Après toute pause de travail, agiter de nouveau le liquide de pulvérisation avec soin.

Veiller à l'imprégnation régulière des plantes. Éviter le surdosage et la dérive.

Si, lors de l'application de la bouillie de pulvérisation, le contact avec le produit phytosanitaire ne peut être évité (via le brouillard de pulvérisation, p. ex.), il est alors impératif d'utiliser des gants de protection, un vêtement de protection, des chaussures fermées ainsi que d'autres équipements de protection appropriés (visière, couvre-chef, p. ex.).

Miscibilité

Opéra® est miscible avec des fongicides, tels que Bell®, avec des herbicides, tels que Biathlon® 4D, avec des insecticides, tels que Fastac® Perlen, ainsi qu'avec des engrais foliaires (marques de qualité).

- L'ajout d'une solution à base d'ammonium de nitrate et d'urée (ANU) ou d'urée est possible. En cas de températures élevées et de faible humidité de l'air, l'utilisation de plus de 20 l ou kg de produit/ha peut provoquer des dégâts chez certaines variétés de blé.
- Opéra **n'est pas** miscible avec de l'ANU.
- Pour les mélanges en cuve avec de l'urée, ceux-ci doivent tout d'abord être complètement dissous. Ce n'est qu'après que d'autres partenaires de mélange peuvent être ajoutés conformément à ce qui est décrit.
- Pour les mélanges avec des produits contenant de l'éthéphon, les instructions d'utilisation de ces produits doivent impérativement être respectées.
- Il est déconseillé de procéder à des mélanges qui associent à la fois des fongicides contenant de la morpholine et des régulateurs de croissance contenant de l'éthéphon.

Notre responsabilité ne saurait être engagée pour les effets négatifs de mélanges en cuve n'étant pas recommandés par nos soins.

Appliquer immédiatement les mélanges tout en faisant fonctionner l'agitateur.

Dans les mélanges en cuve, les champs d'application et les dispositions d'application définis pour le partenaire de mélange et autorisés par l'autorité d'homologation doivent être respectés.

CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR LA MANIPULATION

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Symboles et indications de dangers:

Marquage abrégé

GHS06

GHS08

GHS09

Symbole



Indication de dangers

Tres
toxique

Dangereux pour la
santé

Dangereux pour le
milieu aquatique

Mention d'avertissement: Danger

Mention de Danger

EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H360Df	Susceptible de nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de Prudence

P102	Conserver hors de portée des enfants.
SP1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

Conseil de Prudence (Prévention):

- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P260 Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs.
- P264 Se laver soigneusement les parties du corps souillées après manipulation.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.
- P271 Utiliser uniquement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

Conseils de prudence (Intervention):

- P301 + P330 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche.
- P303 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): laver abondamment à l'eau et au savon.
- P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P391 Recueillir le produit répandu.

Conseils de Prudence (Stockage):

- P405 Garder sous clef.

Conseils de Prudence (Elimination):

- P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Service d'urgence en cas d'intoxications:

Tox Info Swiss, téléphone 145 ou 044 251 51 51.

Pour information relative aux comportements appropriés en cas d'accident (incendie, accident, etc.) le service des sapeurs-pompiers de l'usine BASF de Ludwigshafen est joignable 24 heures sur 24 au numéro de téléphone 0049-621-604 33 33.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Ne pas réutiliser les emballages vides.

Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et remis au service d'enlèvement des déchets.

Déposer les résidus de produits phytosanitaires en vue de leur élimination dans leur emballage d'origine auprès d'une déchetterie communale, d'un centre de collecte pour déchets spéciaux ou auprès du point de vente de ceux-ci.

Éviter toute pollution des eaux avec le produit, des résidus de bouillie, de l'eau de rinçage et la dérive.

La réutilisation de l'emballage est interdite.

CONSIGNES D'APPLICATION GÉNÉRALES / RESPONSABILITÉ

Les données figurant dans la présente fiche d'information se fondent sur nos connaissances et nos expériences actuelles ; elles sont conformes aux indications de l'autorité d'homologation. Vu la multitude d'influences possibles lors de la manipulation et de l'utilisation de notre produit, elles ne dégagent pas l'utilisateur de procéder à ses propres contrôles et essais. Dans la mesure où nous n'avons aucune prise sur le stockage et l'application du produit, et où nous ne pouvons pas prévoir toutes les situations y afférentes, nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages découlant d'un stockage et d'une application inappropriés.

L'application du produit dans des domaines d'application qui ne sont pas décrits dans la fiche d'information du produit, notamment dans d'autres cultures que celles qui y sont mentionnées, n'est pas contrôlée par nos soins. Cela vaut tout particulièrement pour les applications qui sont certes couvertes par une homologation ou un agrément émanant de l'autorité d'homologation, mais qui ne

22.10.2018

sont pas recommandées par nos soins. Nous déclinons par conséquent toute responsabilité pour les dommages éventuels découlant d'une telle application.

De nombreux facteurs, tout particulièrement des facteurs liés aux conditions locales ou régionales, peuvent affecter l'action du produit. Ces facteurs comprennent notamment les conditions climatiques et édaphiques, les variétés de plantes cultivées, la rotation des cultures, les délais de traitement, les doses d'application, les mélanges avec d'autres produits non conformes aux données susmentionnées en ce qui concerne la miscibilité, l'apparition d'organismes résistants aux substances actives (tels que des souches fongiques, des plantes, des insectes, p. ex.), la technique de pulvérisation, etc. Dans des conditions particulièrement défavorables, toute modification de l'efficacité du produit ou tout endommagement des plantes de culture ne sauraient être exclus. Ni BASF ni notre partenaire de distribution ne sauraient endosser quelque responsabilité que ce soit pour lesdites conséquences. L'utilisateur de notre produit engage sa propre responsabilité quant au respect de droits de propriété industrielle éventuels, de lois et de dispositions existantes ainsi que des indications comprises dans l'homologation du produit et dans la fiche d'information relative au produit. Les données et les informations figurant au présent document peuvent toutes être modifiées sans préavis.

® = Marque déposée de BASF